

Info Covid-19

Mise à jour : Mardi, 7 septembre, 2021 - 11:29

POINT SANITAIRE

CORONAVIRUS
Covid-19

Dimanche 5 septembre : aucun nouveau cas

22

tests effectués ce jour

42 552

tests réalisés depuis le 18/03/2020

624

personnes en quatorzaine dans un hôtel

136

cas confirmés depuis le 18/03/2020

0

patient en réanimation

L'essentiel de l'actualité

Confinement de la population à compter du mardi 7 septembre à midi jusqu'au lundi 20 septembre inclus

- établissements scolaires, universitaires fermés dès mardi 7 septembre au matin ;

- fermeture des crèches mardi 7 septembre à midi ;
- port du masque, de type chirurgical ou UNS1, obligatoire en dehors du domicile.

- **À compter de mardi 7 septembre midi :**

- activités non essentielles interdites ;
 - établissements recevant du public (bars, discothèques, nakamals, restaurants, salles de jeux, salle de spectacle) fermés ;
 - trafic aérien inter-îles et transport RAI suspendus ;
 - vols de Tokyo de cette semaine maintenus uniquement pour le personnel médical ;
 - réseau Taneo opérationnel, dans le respect des gestes barrière et de la distanciation ;
 - maintien des activités économiques qui ne reçoivent pas du public. Privilégier le télétravail et, si cela n'est pas possible, respecter impérativement les gestes barrière et la distanciation sociale.
- Les **déplacements sont interdits** sauf dans certains cas (se rendre sur son lieu de travail si c'est indispensable, achats de première nécessité, soins médicaux, se rendre dans un centre de vaccination Covid-19, motif familial impérieux etc.) et uniquement à **condition d'être munis d'une attestation** et en évitant tout regroupement de personnes :

📄 [Attestation professionnelle de déplacement 06-09.pdf](#)

📄 [Attestation de déplacement dérogatoire 06-09.pdf](#)

- L'**attestation de déplacement dérogatoire numérique** est disponible : <https://attestationcovid19.gouv.nc/>
- Les voyageurs vaccinés contre le Covid-19 peuvent bénéficier, dès lors que la preuve de leur immunisation et de leur non contagion sera faite, d'une quarantaine obligatoire à l'arrivée en Nouvelle-Calédonie de sept jours. Pour en savoir plus, [CLIQUEZ ICI](#).
- Où se faire vacciner ? [CLIQUEZ ICI](#).
- Les vols internationaux en provenance et à destination de la Nouvelle-Calédonie sont limités au moins jusqu'au 31 décembre 2021.
 - Pour en savoir plus sur les arrivées, [CLIQUEZ ICI](#) ;
 - Pour en savoir plus sur les départs, [CLIQUEZ ICI](#).
- Trois rotations entre la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française sont programmées au cours des prochains mois (août, septembre, octobre). Pour en savoir plus sur les départs vers Papeete, [CLIQUEZ ICI](#).
- Toutes les personnes* (étudiants en fin de cursus, particuliers et professionnels) qui souhaitent, pour un besoin impérieux, venir ou revenir en Nouvelle-Calédonie ou faire un aller-retour entre la Nouvelle-Calédonie et l'extérieur, qu'elles détiennent ou non un billet d'avion et/ou une réservation, doivent remplir le [formulaire de recensement](#). Pour en savoir plus, [CLIQUEZ ICI](#).
- Pour toute question au sujet des évacuations sanitaires, contactez la CAFAT : Dr Bruno Glasman, tél. 25 58 08, bglasman@cafat.nc

Contacts utiles

Questions relatives au Covid-19 ou en cas de symptômes :

05 02 02 (8 h à 17 h, du lundi au vendredi)

Questions relatives aux règles de confinement :

26 63 26 (8 h à 16 h) ou pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Écoute et soutien psychologique

05 01 11 (8 h 30 à 17 h 30, du lundi au vendredi)




SOS Écoute

05 30 30 (9 h à 1 h, du lundi au samedi, 9 h à 13 h, 17 h à 1 h le dimanche)

Textes réglementaires

Sur www.juridoc.gouv.nc, la rubrique **État d'urgence sanitaire-Covid-19** est dédiée aux diverses mesures réglementaires adoptées par l'État et/ou par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Cette rubrique est accessible via [Textes législatifs et réglementaires - versions consolidées](#), puis [Organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie](#).

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

-  [Recommandations sanitaires générales 2021.pdf](#) (812.62 Ko)
-  [Attestation professionnelle de déplacement 06-09.pdf](#) (95.82 Ko)
-  [Attestation de déplacement dérogatoire 06-09.pdf](#) (106.2 Ko)

LIENS UTILES

-  [Limitation des vols jusqu'au 31 décembre 2021](#)

 [Abonnez-vous aux Flux RSS](#)

 [Restez notifié par mail à chaque nouvelle publication](#)

LIENS UTILES





Autorité de la Concurrence
de la Nouvelle-Calédonie



Contact



Emplois



Marchés publics



[Plan du site](#)



[Accessibilité](#)